

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-Garonne

**Nombre de conseillers**

- en exercice 13
- présents 13
- votants 13
- absents 0
- exclus 0

De la commune BARBAZAN

Séance du 16 avril 2026 à 18 heures 00

**Date de convocation :**  
01 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**  
10 avril 2026

**Objet**

Désignation de deux représentants de la commune correspondant défense.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, WINTERSTEIN Martine, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, LABASSA-BEDEL Sylvie, BOLEA Maëva, Mrs SALES André, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SUSANNE Denis, DULAC Pierre-Jean, MADET Michel.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose la nécessité de désigner à nouveau deux représentants de la commune de Barbazan en charge des relations entre la commune et le ministère de la défense pour la durée du mandat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner à l'unanimité, Madame STRADERE Michèle et Monsieur SUSANNE Denis, pour assumer la fonction de correspondant défense.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens

Publié ou notifié le  
Fait à BARBAZAN

Le 17 avril 2026  
Le Maire

